

FONDATION PINEL
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT ET
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2018



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Fondation Pinel

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de FONDATION PINEL, qui comprennent le bilan au 31 mars 2018, l'état des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

.../2

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, les produits de l'organisme comprennent, entre autres, certains dons pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Notre audit des produits provenant des dons a donc été limité à une comparaison des produits enregistrés avec les dépôts bancaires. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de dons, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice clos le 31 mars 2018, de l'actif à court terme au 31 mars 2018 et de l'actif net au 31 mars 2018.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Les états financiers au 31 mars 2017 et pour l'exercice terminé à cette date ont été vérifiés par d'autres auditeurs dans leur rapport daté du 7 février 2018.

Daigneault, Plante & Associé Inc.
 Par: *Normand Daigneault*
 CPA auditeur, CA

Par Normand Daigneault
 CPA auditeur, CA

Terrebonne, le 5 septembre 2018



Daigneault
 Plante
 & Associé inc.

Société de comptables professionnels agréés



FONDATION PINEL
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2018

TABLE DES MATIÈRES

Résultats	1
Évolution de l'actif net	2
Bilan	3
Flux de trésorerie	4
Notes complémentaires	5 à 7
Renseignements complémentaires	8

FONDATION PINEL
RÉSULTATS
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

	<u>2018</u>		<u>2017</u>
PRODUITS			
Événements spéciaux et promotions (annexe A)	17 927	\$	115 876
Variation de la valeur de rachat des contrats d'assurance-vie	(1 025)		1 765
Autres dons de particuliers et d'entreprises	18 695		28 091
	<u>35 597</u>		<u>145 732</u>
CHARGES			
Événements spéciaux et promotions (annexe A)	17 927		80 848
Salaires et frais administratifs	16 012		47 007
	<u>33 939</u>		<u>127 855</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>1 658</u>	\$	<u>17 877</u>
			\$

FONDATION PINEL
ÉVOLUTION DES ACTIF NETS
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

	<u>2018</u>		<u>2017</u>	
ACTIF NET NON AFFECTÉ				
SOLDE AU DÉBUT	73 053	\$	55 176	\$
Excédent des produits sur les charges	<u>1 658</u>		<u>17 877</u>	
SOLDE À LA FIN	<u><u>74 711</u></u>	\$	<u><u>73 053</u></u>	\$

FONDATION PINEL
BILAN
AU 31 MARS 2018

	<u>2018</u>		<u>2017</u>
ACTIF			
COURT TERME			
Encaisse	70 170	\$	64 341
Taxes à recevoir	6 886		4 852
	<u>77 056</u>		<u>69 193</u>
VALEUR DES CONTRATS D'ASSURANCE- VIE (note 4)	8 565		21 454
OEUVRES D'ART (note 5)	<u>158 000</u>		<u>158 000</u>
	<u><u>243 621</u></u>	\$	<u><u>248 647</u></u>
PASSIF			
COURT TERME			
Créditeurs		\$	3 214
Apports reportés (note 6)	55 185		58 655
Somme à payer à l'Institut Philippe-Pinel de Montréal	<u>113 725</u>		<u>113 725</u>
	168 910		175 594
ACTIF NET NON AFFECTÉ	<u>74 711</u>		<u>73 053</u>
	<u><u>243 621</u></u>	\$	<u><u>248 647</u></u>

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



 Administrateurs

FONDATION PINEL
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

	<u>2018</u>		<u>2017</u>
ACTIVITÉ DE FONCTIONNEMENT			
Excédent des produits sur les charges	1 658	\$	17 877
Variation de la valeur de rachat des contrats d'assurance-vie	1 025		(1 765)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	<u>(8 718)</u>		<u>(4 034)</u>
	<u>5 829</u>		<u>12 078</u>
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	5 829		12 078
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>64 341</u>		<u>52 263</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>70 170</u></u>	\$	<u><u>64 341</u></u>
		\$	

FONDATION PINEL
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2018

I- STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

La Fondation, constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour mission de favoriser financièrement et techniquement un ensemble d'activités visant à mieux prévenir et à mieux cerner les problèmes de violence liés au trouble du comportement. De telles activités permettent de réduire l'accroissement du nombre de victimes au sein de la population du Québec et, de façon concomitante, l'incidence et les coûts sociaux inhérents à l'ensemble des problématiques liées à la violence dans notre société.

La Fondation est une fondation publique enregistrée au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et est exemptée d'impôt.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les états financiers de la fondation ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

COMPTABILISATION DES PRODUITS

L'organisme utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges liées sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme est raisonnablement assuré de sa réception. Lorsque l'organisme reçoit des apports à titre de dotations, ceux-ci sont comptabilisés directement en augmentation de l'actif net.

FONDATION PINEL
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2018

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

APPORTS REÇUS EN BIENS ET SERVICES

L'organisme obtient des biens tels que des planches fabriquées par les patients et des services de bénévoles à titre gratuit. De plus, l'Institut Philippe-Pinel de Montréal héberge gracieusement les locaux de la Fondation et paie tous les services attenants. Ces biens et services devraient normalement être achetés auprès de fournisseurs réguliers ou rémunérés par des salaires. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, sauf dans le cas de certaines opérations enre apparentés qui sont évalués à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas. Ils sont pas la suite comptabilisés au coût après amortissement. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

OEUVRES D'ART

Les œuvres d'art sont évaluées à la juste valeur établie au moment de leur donation.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

3- ENGAGEMENT

Émission d'une lettre de garantie de 13 750\$ en faveur de la Régie des alcools, des courses et des jeux relativement à un système de loterie, échéant le 17 décembre 2018. Au 31 mars 2018, tous les gagnants de cette loterie ont reçu leur prix pour une somme totale de 13 750\$.

4- VALEUR DES CONTRATS D'ASSURANCE-VIE

La fondation est bénéficiaire de deux polices d'assurances sur la vie de particuliers, dont le capital assuré est de 100 000\$. Au cours de l'exercice, l'organisme a racheté une portion du capital investi dans l'une des deux polices qu'elle détenait.

FONDATION PINEL
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2018

5- OEUVRES D'ART

L'organisme détient des oeuvres d'art sous la forme de tableaux. Les oeuvres sont comptabilisées à la juste valeur au moment de l'acquisition. Ces oeuvres sont maintenant libres de toutes réserves.

6- APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinés à un projet en particulier, soit un montant reçu au cours de l'exercice destiné à couvrir les charges d'un projet de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés au cours de l'exercice se détail comme suit:

	<u>Solde au</u> <u>31 mars 2017</u>	<u>Octroi</u>	<u>Constatés</u> <u>en produits</u>	<u>Solde au</u> <u>31 mars 2018</u>
	\$	\$	\$	\$
Divers Projets	58 655	21 397	17 927	55 185

7- OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'objectif principal de la Fondation consiste à organiser des campagnes de levées de fonds afin de soutenir financièrement l'Institut Philippe-Pinel de Montréal. En échange, l'Institut offre à la Fondation à titre gratuit des bénévoles ainsi que des biens tels que des planches fabriquées par les patients. Ces dons ne sont pas évalués et ne sont pas comptabilisés dans les livres de la fondation

Au cours de l'exercice, la Fondation a versé une contribution de 7 225\$ à l'Institut Philippe-Pinel de Montréal qui se retrouve dans les charges figurant à l'annexe A sous la rubrique "divers projets".

8- CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour faciliter la comparaison avec ceux de l'exercice courant.

FONDATION PINEL
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

	<u>2018</u>		<u>2017</u>
ANNEXE A- ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX ET PROMOTIONS			
PRODUITS			
Divers projets	17 927	\$	50 867
Course Scotia			40 079
Loto-fondation			24 930
	<u>17 927</u>		<u>115 876</u>
CHARGES			
Divers projets	17 927		50 868
Course Scotia			2 704
Loto-fondation			27 276
	<u>17 927</u>		<u>80 848</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES		\$	<u>35 028</u>
			\$